



Habitat
Inclusif TSA



RAPPORT D'ACTIVITE 2022



2022, poursuite du déploiement de l'habitat inclusif TSA

L'année 2022 marque le début de la construction du projet « Habitat diffus », mais aussi l'avancée, tant attendue, du financement de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) pour le projet d'habitats regroupés du « Petit Bruges ».

Cette année confirme, par ailleurs, la pertinence de l'Appartement Ressource au regard de la vitalité de son activité et de l'enthousiasme exprimé par ses utilisateurs.

Les sollicitations et les demandes d'information sont nombreuses ; elles émanent tant de professionnels, de familles que de personnes elles-mêmes. L'intérêt pour l'habitat inclusif est croissant, confirmant que les projets en cours répondent à une logique attendue par les individus concernés.

L'ARI demeure une pionnière en la matière, en suivant la feuille de route du Département *Gironde Territoire 100 % Inclusif*. Ainsi, l'habitat inclusif TSA de l'ARI connaît de nouveau, cette année, une valorisation de ses projets, ce qui témoigne de toute leur pertinence et de leur caractère innovant.

En effet, promouvoir le développement de l'habitat inclusif pour les adultes avec autisme, c'est sortir des sentiers battus pour laisser place, au sein des projets, à ce que Perske¹ appelle la « *dignité du risque* », à savoir une prise de risque acceptable et partagée visant à dépasser les obstacles à une réelle autodétermination. L'habitat inclusif TSA de l'ARI, déployé sous ses différents formats, s'inscrit dans cette « *révolution participative* »², en créant les conditions d'une autodétermination des projets d'habitat.

1. Des projets gagnant en visibilité

1. 2. Une nouvelle reconnaissance des pouvoirs publics



En juillet 2022, en présence du Président de l'ARI, de sa directrice générale adjointe et des jeunes concernés, nous avons reçu la visite de la Directrice Générale de la Cohésion Sociale, Mme Virginie LASSERRE, accompagnée d'élus du Conseil Départemental de la Gironde, et de représentants de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

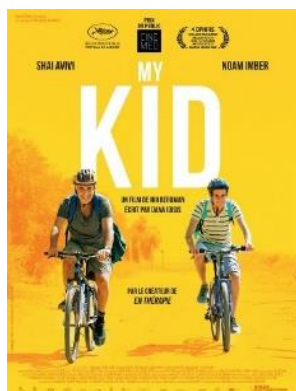
¹ Perske, R. (1972). "The dignity of risk and the mentally retarded", *Mental Retardation*, 10(1), p. 24-27.

² Andrien, L., Sarrazin, C. (2022). *Handicap, pour une révolution participative : la nécessaire transformation du secteur médico-social*. Érès.

A cette occasion, les échanges avec les adultes fréquentant l'appartement ressource de la rue Ausone ont mis en évidence la nécessité de soutenir les choix des personnes, et de permettre, par l'accès au logement ordinaire, de favoriser l'expérience et la pair-aidance.

1. 2. Des actions de communication, d'information et de sensibilisation

Le 8 avril 2022 s'est tenue, dans le cadre du Printemps de l'Autisme, une conférence co-portée par deux associations Girondine (APAJH 33 et ARI) dans l'amphithéâtre Badinter du Département. Intitulée *L'inclusion à la vie adulte*, l'ARI a assuré deux interventions : une présentation intitulée « *Autisme et logement ordinaire : données actuelles et formats de réponse* », et une présentation de l'Appartement Ressource par la représentante du Collectif de jeunes de l'Appart'.



Une soirée Ciné-Débat au Cinéma Jean Eustache (Pessac) le 19 avril, autour du film « *My kid* », a également été organisée. Le thème du départ du domicile parental à l'âge adulte y était traité avec poésie et pragmatisme. Un temps d'échange avec la salle, coanimé par l'ARI et l'association de familles *Interphase*, a permis de poursuivre la réflexion sur les enjeux de cette transition.

Lors de la Journée Nationale de l'Autisme, le Département de la Gironde a organisé, avec les associations de famille et les associations médicosociales, un village de l'Autisme sur les quais de Munich (Bordeaux). L'animateur, deux jeunes et deux familles de l'association ABG 2017 ont participé et renseigné le grand public. On notait également la présence de membres du GEM Tertio et de la Direction Générale de l'ARI.

1. 3. Accueil des stagiaires et cursus de formation

L'habitat inclusif devient un lieu attractif dans le parcours de formation de futurs travailleurs sociaux qui viennent y découvrir une autre pratique et y construire une posture professionnelle, en décalage avec les attendus classiques du médicosocial.

Les jeunes ont accepté d'accueillir deux stagiaires dans le cadre de leur formation professionnelle :

- ∞ une étudiante du centre de formation AFEC à Bordeaux, pour un stage de neuf semaines, de février à mai 2022, en tant qu'Accompagnante Educative et Sociale (AES) ;
- ∞ une adulte avec autisme en reconversion professionnelle en pair-aidance, pour un stage de découverte de 15 jours, de mai à juin 2022, par le biais de l'UGECAM Aquitaine.

L'ARI est intervenu à la demande du Centre Ressources Autisme de Bordeaux dans le cadre du Diplôme Inter-Universitaire Autismes. Elle a également répondu favorablement à une sollicitation auprès d'étudiants en Master 2, dans leur cursus de formation « Intervention et Innovation Sociale » à l'Université de Bordeaux. Il s'agissait, ici, de présenter le cadre législatif de l'habitat inclusif et sa mise en œuvre auprès des adultes porteurs d'autisme.

2. Le dispositif d'habitat Ressource



Cette année l'Appart, en plus d'accueillir les futurs locataires du *Petit Bruges*, a ouvert ses portes dans le cadre de sa fonction Ressource.

Les jeunes de ce collectif ont imaginé un logo représentatif de leur état d'esprit : le lotus, symbole de la liberté et de l'évasion, multicolore pour accueillir la diversité.

Il permet ainsi à de jeunes adultes en quête d'autonomie de cheminer dans leur projet d'habitat, en expérimentant la vie en appartement, soutenus par un animateur et un collectif de jeunes engagés dans la même démarche.

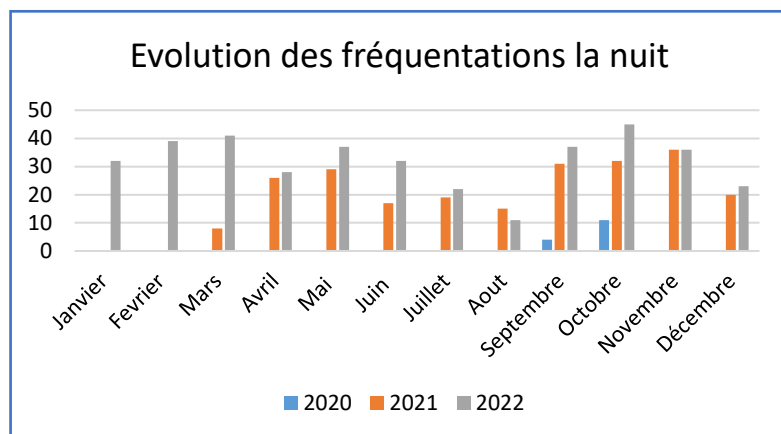
La pair-aidance et l'autodétermination sont les leviers fondamentaux de ce dispositif pour lequel l'ARI est sollicitée par de nombreux acteurs, professionnels, familles ou adultes concernés par un Trouble du Spectre de l'Autisme.

Le partenariat avec le Centre Ressource Autisme de Bordeaux permet, en outre, de proposer des interventions adaptées aux questionnements des jeunes.

2.1. Un lieu investi

Avec l'arrivée de deux nouveaux, onze jeunes au total ont fréquenté l'Appart' en 2022. Le collectif est composé de sept hommes et de quatre femmes, avec une moyenne d'âge 26 ans et 2 mois.

Depuis juin 2020, la fréquentation est en hausse constante, avec toutefois un fléchissement sur la période estivale, marquée par des départs en vacances.



8 jeunes/11 fréquentent l'Appart' de manière régulière

2 jeunes n'ont pas dormi à l'Appart' cette année, alors que 6 jeunes/11 y passent entre 1 et 3 nuits par semaine de manière régulière.

L'utilisation de l'Appart' peut prendre plusieurs formes selon ce que souhaite le jeune, et en fonction de son avancée dans le processus d'autonomisation.

Si l'animateur y est présent à certains moments, l'Appart' n'est pas un lieu réduit à l'organisation d'activités.

Ayant pour vocation l'expérimentation d'un « chez-soi », il offre la possibilité aux jeunes de venir s'y reposer et s'y détendre selon leur gré.

En 2022, le temps d'utilisation libre de l'Appart' a augmenté (4 313,75 heures).

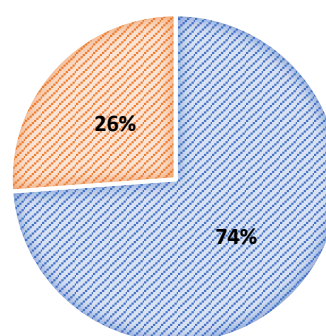
Le temps d'animation du vivre ensemble, temps organisé de vie collective, correspond, pour sa part, à 1 529,75 heures.

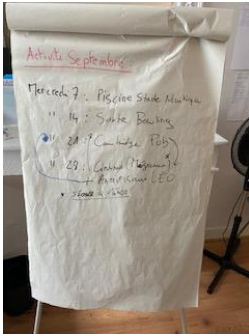
Avec un taux total d'occupation de 5 845 heures, 74 % du temps est un temps occupé librement et spontanément, seul ou à plusieurs.

Ainsi, cette année, nous constatons une moyenne de 44 heures de temps passé à l'Appart' par mois et par jeune, sans compter les nuits. Les écarts entre eux s'échelonnent de 14 h/mois à 147 h/mois, ce qui souligne une grande diversité dans les cheminements des jeunes.

Modalités d'occupation

- Temps d'utilisation libre de l'appart
- Temps d'organisation et de vie collective





Pour autant, tous signataires de la Charte de vie sociale et partagée, les jeunes fréquentant l'Appart' se sont engagés à participer à des temps de réunions pour réguler la vie ensemble ! Neuf réunions du collectif se sont déroulées durant l'année, toutes riches en échanges, productrices de sens et de motivation, permettant d'alimenter la dynamique du collectif.

90 % des jeunes étaient présents lors de ses temps de réunions.

Espaces de démocratie, de débats et de compromis, ils permettent de réfléchir au choix des activités du mercredi, de discuter sur des projets et des souhaits de vie sociale et partagée.

C'est aussi un temps où les discordes et conflits sont abordés, pour réguler au mieux la vie du collectif.

2. 2. L'Appart', un lieu d'autonomisation et de relations sociales

Partir en vacances TOUS ensemble et en autonomie : le Collectif de jeunes s'est lancé dans l'aventure. Sans expérience de vacances sur ce mode, ils ont préféré commencer cette année par l'organisation d'une journée.

Plusieurs petits groupes de travail se sont organisés ; chacun d'entre eux a réalisé une tâche en binôme :

- se renseigner sur le prix des billets et les horaires de train ;
- se renseigner sur le prix de l'entrée du Parc ;
- se renseigner sur les prévisions météorologiques ;
- se renseigner sur le coût des billets de train.

Début prometteur, cette journée de visite au Parc ornithologique du Teich est une réussite !! C'est une expérience très positive en termes d'émancipation et de valorisation de soi.

D'ores et déjà, les jeunes réfléchissent à une nouvelle destination pour 2023.



L'Appart' est toujours le lieu où partager des moments de convivialité et « faire des choses » ensemble.



Les anniversaires font partie des temps forts appréciés par les jeunes. Le choix est d'offrir un cadeau collectif pour marquer la cohésion.

Le mercredi est un temps d'activités repéré dans la semaine. Cuisine, peinture, jeux de société alternent avec des sorties extérieures.



L'année 2022 voit l'augmentation du nombre de sorties sans la présence de l'animateur. Cette année, la découverte de nouveaux lieux d'activités sur la

première couronne de Bordeaux vient compléter les temps d'animation : une sortie à Trampoline Park à Mérignac et un après-midi au stade nautique de Pessac.

2. 3. Des projets collectifs fédérateurs

Les jeunes du Collectif de l'Appart', soutenus par l'animateur, ont organisé et participé à différents projets. Ces actions sont décidées en réunion de collectifs et constituent des temps favorables au mieux vivre ensemble. Ils sont aussi des moyens de s'inscrire dans une vie d'adulte, responsable et citoyenne.

🚦 Le Projet « Citoyenneté »

Motivés par les élections présidentielles, sept temps d'ateliers ont été organisés entre février et avril 2022. Ils étaient animés par une jeune femme avec TSA, inscrite dans un cursus de formation au Diplôme Universitaire de Pair-Aidance.



Les buts de ce projet étaient :

- d'expliquer, de manière simple et compréhensive, les droits et devoirs de tout citoyen, y compris de celui concerné par un handicap ;
- de se repérer dans les grandes tendances politiques, et de connaître le programme des candidats aux élections présidentielles et le rôle des politiques ;
- de comprendre la procédure de vote, avec une mise en pratique grâce à l'organisation de l'élection des représentants du Collectif.

Invité par les jeunes, **Mr Olivier Escots**, Adjoint au Maire de Bordeaux en charge du handicap et de la lutte contre les discriminations, a accepté de contribuer à ce projet. Durant un après-midi, il est venu se présenter aux jeunes, expliquer ses missions et répondre à différentes questions.

🚦 Le Projet « Education à la vie affective et sexuelle »

Grâce au partenariat établi avec le CRA, une psychologue a proposé deux temps d'information et d'échanges autour de la thématique de la vie intime, préoccupation importante de ces jeunes adultes.

Vidéos, livret, jeux ont permis d'aborder des thèmes comme le consentement, les pratiques sexuelles, l'homosexualité, la discrimination et les différents modes de protection contre les maladies sexuellement transmissibles.

Ce projet a également permis d'identifier les ressources professionnelles à Bordeaux, que les jeunes peuvent solliciter en cas de besoin (CACIS³). Un prolongement de ce



³ Centre Accueil - Consultation - Information - Sexualité

projet est d'ores et déjà réclamé à l'unanimité. Par ailleurs, des demandes spécifiques émanant de jeunes femmes du groupe sont apparues, comme l'accès au suivi gynécologique auprès de professionnels sensibilisés à l'autisme.

✚ Projet « Création d'un jeu de société »

En janvier 2022, est intervenu *Le pas de côté*, spécialisé dans la création d'outils adaptés. L'objectif des jeunes était de trouver un moyen de s'approprier les règles de vie de l'Appart'.

Pendant deux jours consécutifs, sous forme d'atelier, un groupe de jeunes de l'appartement ressource a créé un jeu de société personnalisé orienté sur la vie au sein d'un habitat inclusif.



Il reprend les thèmes du projet de vie sociale et partagée, mais aussi de nouvelles thématiques axées sur la notion d'autodétermination.

Utilisé de manière spontanée, ou à l'occasion de l'accueil d'un nouvel arrivant, il peut se jouer de trois façons différentes, et comprend des cartes « Bonus », « Je passe à l'action ».

3. *Petit Bruges*, une année décisive !



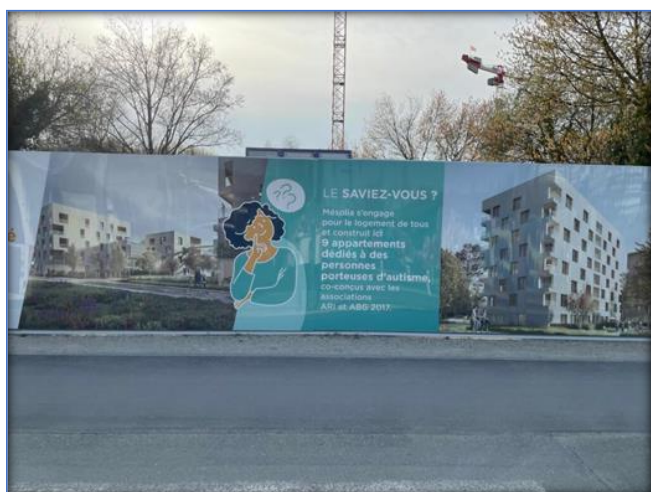
Projet initié dès 2019, il a connu, en 2022, de nouveaux rebondissements pour, finalement, asseoir son montage financier définitif.

Le Conventionnement de l'Aide à la Vie Partagée, acté avec le Département de la Gironde en décembre, a marqué l'année 2022.

Le quartier Petit Bruges prend forme ; les murs de la Résidence s'élevèrent et rendent concret ce projet de longue haleine.

L'excitation des futurs locataires se fait sentir en pensant à l'horizon 2024 !

3. 1. La visite de chantier



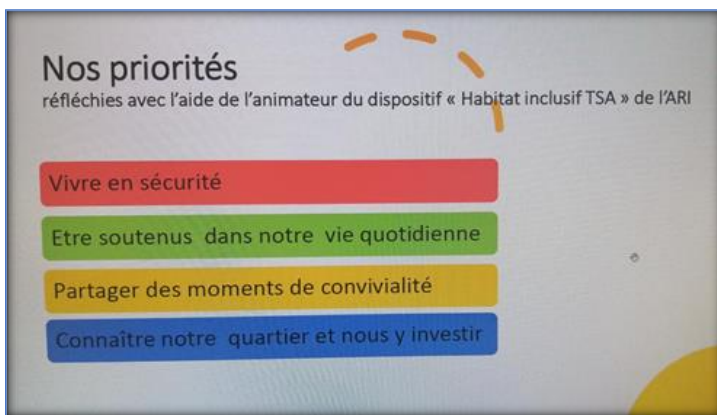
Le mardi 20 septembre, en présence de Monsieur Picard, Directeur Général de Mesolia, de Mme la Maire de Bruges, Mme Terraza, des futurs locataires, de leurs familles et de l'ARI, s'est déroulée la visite de chantier du futur Habitat Inclusif TSA « Petit Bruges », habitat regroupé co-porté par l'association ABG 2017 et l'ARI.

Ce fut l'occasion de découvrir la nouvelle rue, la rue Louise Michel, domiciliation de ces huit logements dont la livraison est prévue courant premier semestre 2024.

Cet évènement a contribué à rendre concret, pour les jeunes et leurs familles, le lieu de leur futur habitat.

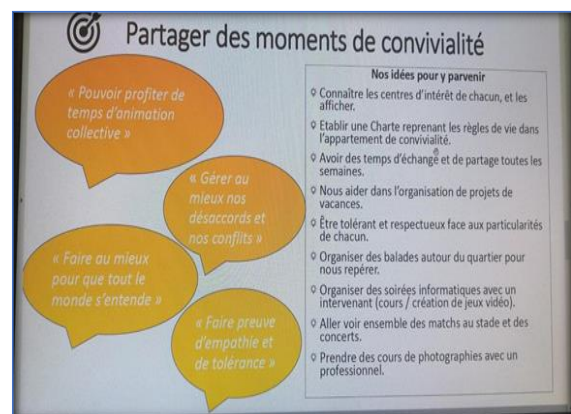


3. 2. Elaboration du Projet de Vie Sociale et Partagée - Conventionnement AVP



A l'occasion de quatre temps de regroupement, entre septembre et novembre 2022, les premiers axes du Projet de Vie Sociale et Partagée de l'Habitat regroupé ont pu être coconstruits. Les jeunes, accompagnés par l'animateur, ont formulé par écrit leurs visions et souhaits liés aux projections de leur future vie commune.

Un document présentant les priorités des futurs locataires du *Petit Bruges*, leurs attentes en matière d'animation de vie sociale, a été rédigé puis transmis au Département pour une évaluation de l'attribution de l'Aide à la Vie Partagée.





Le retour du Département a été très positif. Le Projet de Vie Sociale et Partagée du « Petit Bruges » a permis d'évaluer une Aide à la Vie Partagée d'un montant de 10 000 € par an et par personne.

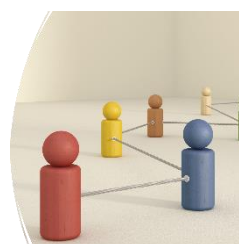
Le projet « Petit Bruges » figure parmi les projets girondins de la phase *Starter* soutenue par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Une convention ARI - Département, pour une durée de sept ans, a été signée en décembre 2022.

Des groupes de travail ARI - ABG 2017 - futurs locataires se mettront en place tout au long de 2023, en matière de recrutement de professionnels en charge de l'animation de ce projet de vie sociale.

3. Top départ du projet d'Habitat Diffus *Interconnecté*

3. 1. L'origine du projet



Ce projet vise à répondre à la demande de jeunes adultes porteurs d'un TSA qui, bien que souhaitant vivre de la manière la plus autonome possible, entourés de voisins ordinaires, entendent bénéficier d'un soutien pour animer leur vie sociale.

Ils imaginent ainsi un lieu de convivialité partagé grâce auquel ils pourraient passer des moments ensemble, s'inscrire dans la vie d'un quartier ou d'une commune, profiter à la fois de l'entraide qu'apporte un collectif, et du soutien d'un animateur.

Ce format d'habitat inclusif *interconnecté* prend tout son sens pour des jeunes ayant déjà une expérience en appartement ordinaire. Pour la plupart, ils évoquent alors la tendance à l'isolement, ou encore le manque de lien social avec leurs pairs et le monde extérieur en général. D'autres, suite à l'expérience de l'Appart', ont déterminé un projet d'habitat ordinaire, au plus près de leurs habitudes de vie (emploi, famille, loisirs) mais qu'ils souhaitent « *accompagné* ».

L'ARI a choisi de les soutenir dans leurs projets pour faire valoir leur droit de choisir leur lieu de résidence, en mobilisant le levier de l'habitat inclusif et, notamment, l'accès à l'Aide à la Vie Partagée.

3.2. Construction d'un projet en mode PARTICIPATIF

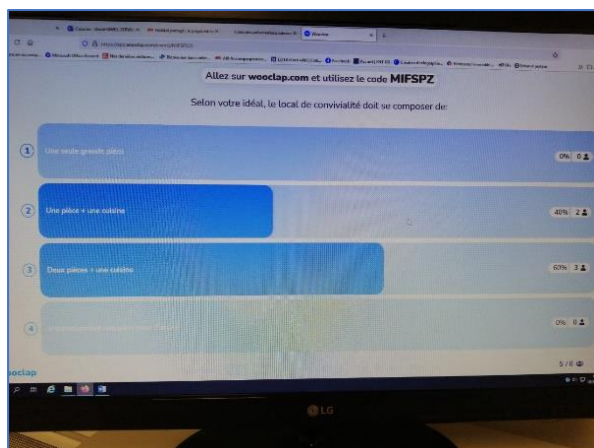
La démarche de construction du projet est entamée depuis le printemps 2022.

Elle est sous tendue par la participation, dès le départ, d'adultes concernés par l'autisme, dans une volonté de concevoir un habitat inclusif qui leur corresponde.



Pour ce faire, en complément de sollicitations directes, des réunions d'information ont été organisées auprès de partenaires tels la Plateforme Girondine d'Emploi Accompagné *Handamos!* et le GEM Tertio.

A ce jour, six jeunes adultes avec autisme se sont lancés dans l'aventure ! D'autres ont déjà manifesté leur intérêt à les rejoindre.



Deux réunions participatives, en juin et septembre 2022, ont été organisées. Par le biais de questions interactives, les jeunes participants ont pu préciser leurs connaissances des types de logement, partager leurs appréhensions, mais aussi leurs motivations et leurs attentes.

Les thèmes portant sur l'utilisation de l'espace de convivialité ou sur le contenu du Projet de vie sociale et partagée, cœur de vie de l'habitat inclusif, ont également été abordés. En présence de notre partenaire Mesolia et, en l'occurrence, de sa Responsable « Développement - Habitat Spécifique », les participants ont défini leurs besoins et leurs souhaits en termes de logements (localisation, type de logement, etc.).

A ce jour, nous travaillons sur la retranscription de ces premiers axes afin de solliciter le Département sur l'opportunité de poursuivre ce projet. Si les feux restent au vert, nous démarcherons les communes cibles pour nous appuyer sur leur soutien et explorer la faisabilité immobilière.

Pour conclure, innover reste indispensable...

Si le Projet du *Petit Bruges* semble désormais dans sa dernière ligne droite, l'ARI reste active pour développer des projets innovants comme l'habitat diffus ou l'appartement Ressource.

En effet, pour que notre société reçoive la participation volontaire de tous ses concitoyens, il est nécessaire que cette dernière leur en procure des opportunités concrètes et des conditions suffisantes.

Soumis à des représentations sociales discriminantes et à des injonctions sociales paradoxales (objectifs d'autonomie encore trop souvent sous-tendus par une logique de surprotection), un certain nombre de jeunes adultes porteurs d'autisme sont confrontés à une réduction du champ de leurs possibles (Charlot, 2019).

L'habitat inclusif, par les valeurs sur lesquelles il s'appuie, favorise le droit à procéder *par essai et erreur*. Or, les motifs traditionnels de la jeunesse pour expérimenter des premiers espaces d'émancipation, comme l'accès aux études, au travail ou à la vie amoureuse, sont moins nombreux pour les personnes en situation de handicap. En réaction, c'est exactement ce droit à l'expérience que traduit le dispositif Ressource (L'Appart') dont la pérennisation financière est encore en questionnement, mais que nous percevons comme essentiel.

Bénédicte MENDIBOURE, ARI - Directrice Autisme et Projets Inclusifs
David GIMEL SERVAN, ARI - animateur Habitat Inclusif